



# RAPPORT DE SITUATION SUR L'EPIDEMIE DE CHOLERA

SITREP N° 548

Rédigé et Publié le 16 - Juillet - 2024

## MISE A JOUR DES DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES


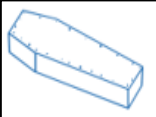
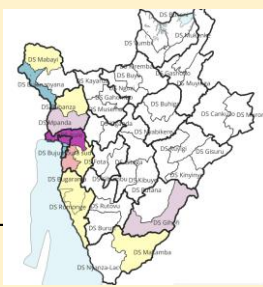

<b>CAS PAR DISTRICT</b>	DS Nord	600	<b>Cumul des Cas</b>			<b>Décès</b>	<b>Nouveau: 00</b>					
	DS Sud	114										
	DS Centre	168	<b>2062</b>		<b>GUERIS</b>	<b>Nouveaux :02</b>	<b>Cumul:12</b>					
	DS Kabezi	58										
	DS Isare	726										
	DS Gihofi	48										
	DS Makamba	15										
	<b>Ces DS n'ont pas notifié de cas depuis plus de cinq mois</b>											
	DS Cibitoke	274										
<b>Cas actifs</b>	DS Mpanda	28	<b>Nouveaux cas: 01</b>									
	DS Rwibaga	3	<b>DS ISARE: Rubirizi, Gatunguru (1 cas)</b>									
<b>3</b>	DS Bubanza	2										
	DS Rumonge	18										
	DS Mabayi	1										
	DS Bugarama	7										

Tableau 1. Répartition des cas par centre de traitement cholera (CTC) au 16/07/2024

CTC	NOUVEAUX CAS	ANCIENS CAS	CAS ACTIFS	CAS GUERI
HPRC	0	0	0	0
RUBIRIZI	1	1	2	0
GIHOFI	0	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

## I. Contexte épidémiologique du Burundi

- ◆ Le Burundi fait face chaque année à des flambées épidémiques de choléra dans certaines localités.
- ◆ Depuis la 48ème semaine épidémiologique de l'année 2022, de cas de choléra ont été rapportés dans les districts sanitaires de Cibitoke, Bujumbura Nord, Bujumbura Sud, Bujumbura centre, Isare, Kabezi, Rwibaga, Mpanda, Bubanza, Mabayi, Rumonge, Bugarama, Gihofi et Makamba.
- ◆ **A la date du 01 Janvier 2023, l'épidémie a été déclarée.**

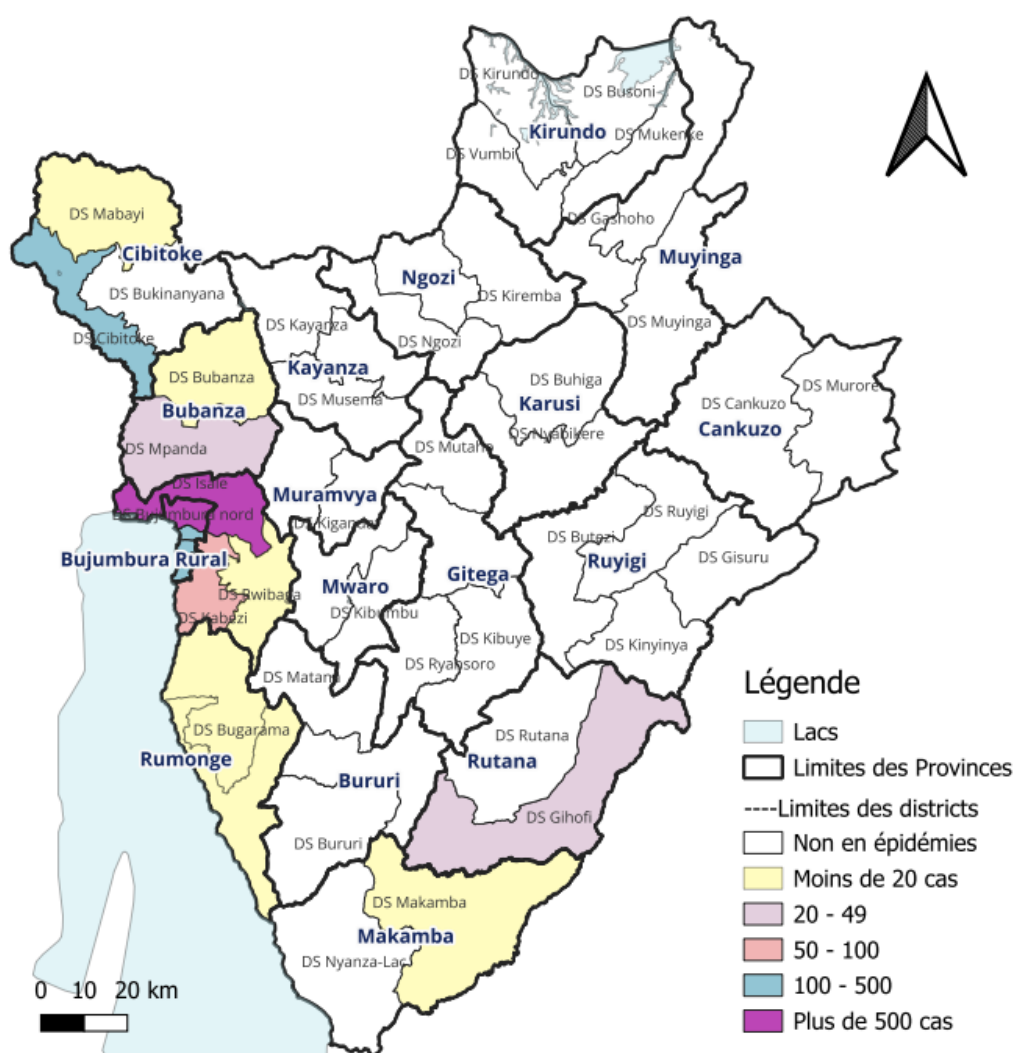


Figure 1 : Localisation des districts sanitaires/provinces en épidémie de choléra en 2024

## II. Evolution épidémiologique du choléra

### II.1 Notification des cas

Origine des nouveaux cas du 16 Juillet 2024 : 01

**DS ISARE: Rubirizi, Gatunguru (1 cas)**

Un total de **2062** cas a été déjà notifié depuis le début de l'épidémie. Les districts sanitaires déjà affectés sont **Cibitoke, Bujumbura Nord, Bujumbura Centre, Bujumbura Sud, Isare, Kabezi, Mpanda, Rwibaga, Bubanza, Mabayi, Rumonge, Bugarama, Gihofi et Makamba.**

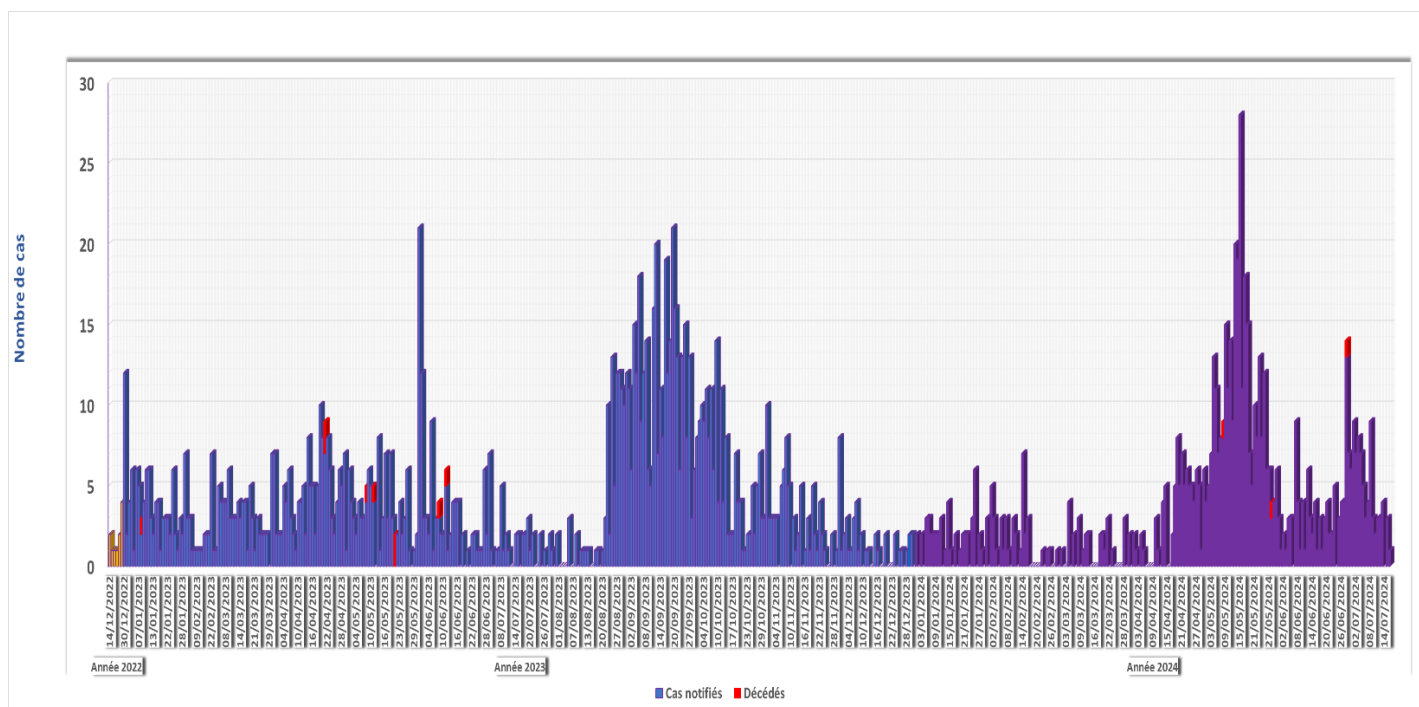


Figure 2 : Évolution de l'épidémie de choléra selon la date de notification (N=2062)

Tableau 2. Origine des cas actifs aux CTC en date du 16 Juillet 2024

DISTRICT SANITAIRE	COMMUNE	ZONE	COLLINE D'ORIGINE	NOMBRE DE CAS	CTC
ISARE	MUTIMBUZI	RUBIRIZI	Gasenyi	1	Rubirizi
			Gatunguru	1	
GIHOFI			Nyembuye	1	GIHOFI
<b>TOTAL</b>				<b>3</b>	

## II.2. Répartition des cas notifiés de choléra selon l'âge et le sexe

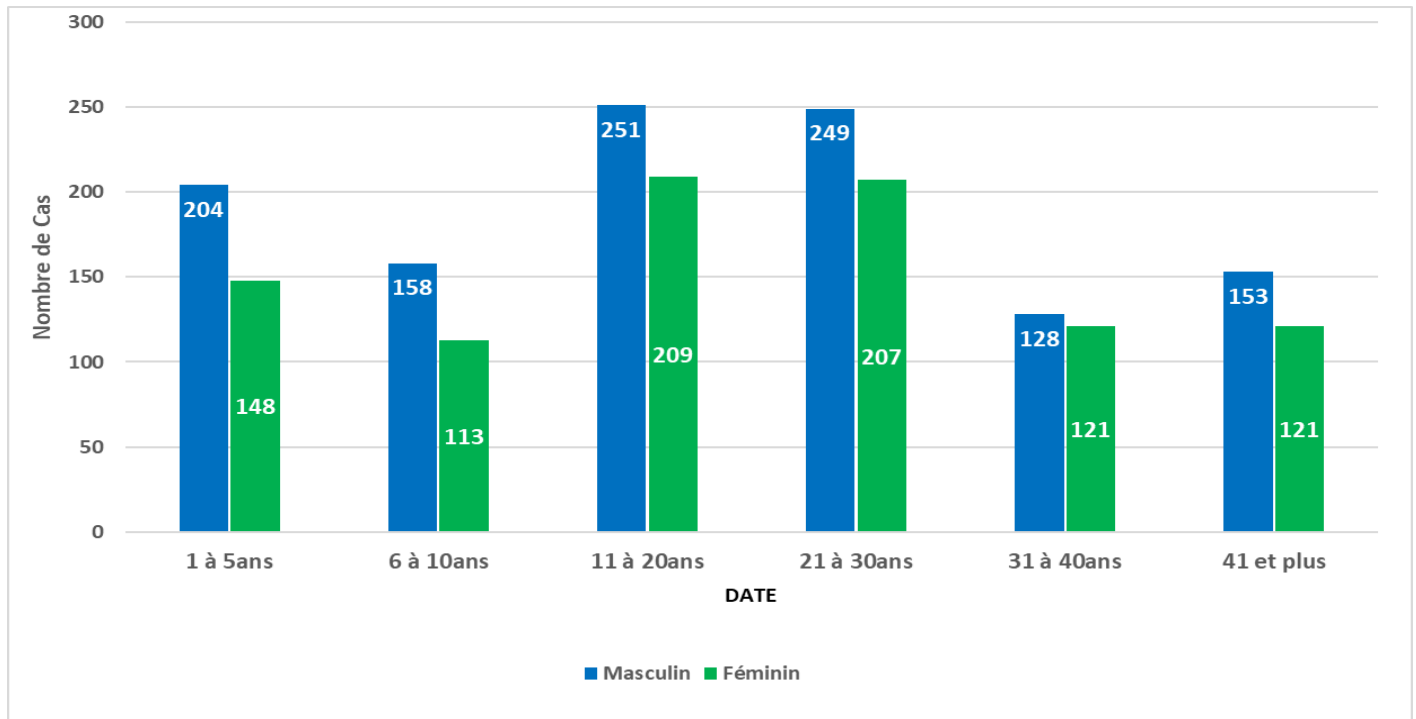


Figure 3 : Répartition des cas notifiés de choléra selon l'âge et le sexe (N=2062)

Parmi les **2062** cas de choléra déjà notifiés, **55.4 %** sont de sexe masculin contre **44.6 %** de sexe féminin. Les patients de tranche d'âge de 11 à 20 ans et 21 à 30 ans sont les plus affectés à un même niveau, suivi des enfants de moins de 5 ans avec des taux respectifs de **22.3%**, **22.1%** et **17.1%**.

## II.4. Actions de santé publique mises en œuvre en date du 16 Juillet 2024

- ◆ Admission d'un (01) nouveaux cas au CTC RUBIRIZI;
- ◆ Poursuite de la prise en charge de deux (02) anciens cas dont un à l'UTC de GIHOFI et l'autre au CTC RUBIRIZI;
- ◆ Déploiement du personnel du COUSP (Médecin et infirmiers) pour appuyer le CTC HPRC dans la prise en charge des cas ;
- ◆ Diffusion des spots radiophoniques sur la prévention du choléra ;
- ◆ Désinfection des ménages touchés couplée à la sensibilisation de la population sur les mesures de prévention contre le choléra.

## II.5. Défis et recommandations

### II.5.1. Défis

- ◆ Mauvaises conditions d'hygiène dans certaines localités touchées par l'épidémie ;
- ◆ Insuffisance des latrines adéquates et correctement utilisées dans les localités touchées par l'épidémie ;
- ◆ Les inondations et le débordement de la rivière Rusizi affectant le district Isare ;
- ◆ Inondations de l'Hôpital et CTC Gatumba ;
- ◆ Pas d'infrastructure pour abriter le CTC au DS Gihofi et Makamba ;
- ◆ Manque d'équipements (lits troués) pour la prise en charge des patients ;
- ◆ Exiguïté de l'espace pour l'hospitalisation des cas ;
- ◆ Médicaments pour le traitement des cas présentant des différentes comorbidités non disponible dans les CTC.

### II.5.2. Recommandations

- ◆ Améliorer l'accessibilité à l'eau potable pour les populations des localités touchées ;
- ◆ Sensibiliser les ménages à construire des latrines adéquates et à les utiliser correctement ;
- ◆ Poursuivre la sensibilisation de la population sur les signes cliniques, mesures de prévention et conduite à tenir en présence d'un cas de choléra ;
- ◆ Aménager et équiper un CTC à Gihofi et à Makamba ;
- ◆ Rendre disponible les médicaments pour le traitement des cas des comorbidités.